

Amélioration de la qualité des données sur la migration

Tirer parti des outils existants en matière de données

Veiller à ce que toutes les sources de données sur la migration disponibles soient utilisées et que les outils de collecte de données existants recueillent le plus possible de données significatives.

Optimiser les processus relatifs aux données

Les données sur la migration sont souvent éparpillées entre les organismes gouvernementaux, si bien qu'il est difficile de se faire une idée exacte de la situation et des tendances. Conformément aux principes relatifs à la protection des données, les gouvernements doivent établir des méthodes d'intégration des données permettant de partager des données de différentes sources.

Consulter les données recueillies par d'autres acteurs

Les gouvernements doivent consulter les données recueillies par d'autres acteurs, tels que les milieux académiques, la société civile ou les organisations internationales, afin de renforcer les capacités en matière de données sur diverses questions relatives à la migration.

Intégrer la migration dans la planification locale et nationale L'intégration de la migration dans les plans de développement locaux peut permettre et nationaux d'améliorer les données sur la migration. Une telle mesure permettrait de faire de la collecte données sur la migration une priorité plus politique et de mobiliser des ressources aux fins du renforcement des capacités en matière de données sur la migration.

Puiser dans des sources de données non traditionnelles

Des sources novatrices, telles que les mégadonnées, peuvent grandement accroître compréhension du phénomène migratoire. Par exemple, s'il est généralement difficile de trouver des données exactes sur les flux migratoires dans les situations d'urgence et au lendemain d'une catastrophe, les registres d'appels passés sur les réseaux de téléphonie mobile peuvent servir à suivre les mouvements de population.



Activités de renforcement des capacités en matière de données sur la migration

Créer des plans d'action locaux, nationaux ou régionaux en matière de données, qui définissent des priorités et des stratégies destinées à améliorer la disponibilité et la qualité des données sur la migration. Le cas échéant, ces plans devraient être pleinement intégrés aux plans d'action locaux ou nationaux à des fins statistiques.

Œuvrer à la création de cadres juridiques et institutionnels pour l'exploitation statistique, qui soutiennent de manière proactive l'élaboration de pratiques exemplaires en matière de législation, de normes, de politiques et de procédures concernant les données migratoires sur la base de recommandations internationales³⁰.

Renforcer la coopération et la coordination entre les bureaux nationaux de statistiques, les ministères, les institutions nationales de défense des droits de l'homme et les autres organisations produisant des données migratoires, afin d'harmoniser les concepts relatifs aux données migratoires sur la base des recommandations internationales et d'améliorer les mécanismes de partage et d'intégration des données.

Élargir la collecte de données migratoires aux domaines où elles font défaut et contribuer à faire progresser la création de concepts, de méthodologies et de cadres d'assurance qualité des données dans ces domaines.

^{30.} Conformément aux « Directives concernant les statistiques des migrations internationales de main-d'œuvre » (OIT, 2018), disponible à l'adresse https://www.ilo. org/global/lang--fr/index.htm, et aux « Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales » (DAES, 1998), disponible à l'adresse https://unstats.un.org.

Organiser des ateliers ou des consultations avec des représentants des pouvoirs publics et d'autres praticiens pour renforcer les capacités et partager des pratiques exemplaires en matière de données migratoires. Ces ateliers peuvent être thématiques (par exemple, sur la migration irrégulière ou la traite d'êtres humains) ou axés sur des secteurs politiques spécifiques.

Tirer profit de sources innovantes aux fins d'une meilleure compréhension des migrations. Par exemple, des outils tels que U-Report (https://ureport.in) facilitent le retour d'information en temps réel et directement de la part des enfants et des jeunes migrants.

Nouer et renforcer les partenariats multipartites entre les gouvernements, les milieux universitaires, la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs participant à la production et à l'utilisation de données migratoires, aux niveaux local, national, régional et international, ce qui devrait également consister en une collaboration avec les principaux pays partenaires en matière de migration afin de faciliter les échanges de statistiques migratoires dans des domaines tels que le recrutement et les droits des travailleurs migrants. Par exemple, en mars 2020, l'UNICEF, l'OIM, le HCR et l'OCDE ont lancé l'International Data Alliance for Children on the Move³¹.

Créer ou contribuer à des initiatives de partage de données ou de données ouvertes visant à réduire les coûts de l'information, à mettre les données migratoires à la disposition de diverses parties prenantes et à développer la base de données factuelles destinée à l'élaboration de politiques et de programmes en matière de migration.

^{31.} UNICEF, « Lack of quality data compounds risks facing millions of refugee and migrant children » (New York, 2020). Disponible à l'adresse https://www.unicef.org/fr.

Mobiliser des ressources pour le renforcement des capacités en matière de données sur les migrations. Cela peut se faire par la recherche de ressources dans le cadre de l'aide au développement disponible pour la production de statistiques, ainsi que dans le cadre de tout financement disponible au titre de l'aide au développement relative spécifiquement aux migrations.

Collaborer avec les organismes internationaux concernés pour améliorer la capacité des données sur les migrations grâce à des outils spécifiques, notamment avec l'OIM en ce qui concerne l'élaboration et la mise à jour des profils migratoires.

Consulter des exemples de pratiques exemplaires de renforcement des capacités en matière de données sur les migrations sur la plateforme mondiale de connaissances créée au titre du Pacte mondial.

Consulter les lignes directrices sur le renforcement des capacités en matière de données sur la migration et les exemples de pratiques exemplaires disponibles sur le Portail de l'OIM sur les données migratoires mondiales (www. migrationdataportal.org). Ce portail fournit des informations sur les sources de données internationales relatives à la migration et propose des indicateurs sur les migrations normalisés au niveau international.

Participer aux dialogues régionaux et internationaux sur les données relatives aux migrations. L'intérêt et l'attention croissants que la communauté internationale porte à l'amélioration des données sur la migration offrent aux gouvernements l'occasion de partager leurs expériences

avec d'autres et d'améliorer leurs propres pratiques en matière de données sur la migration. Les gouvernements devraient prendre part aux forums pertinents tels que le Forum international sur les statistiques migratoires organisé conjointement par l'OIM, le DAES et l'OCDE, et suivre l'actualité du Réseau des Nations Unies sur les migrations.

Participer aux dialogues régionaux et internationaux sur les données relatives au développement. Un appel vigoureux a été lancé par la communauté internationale en faveur d'une révolution des données sur le développement. Les gouvernements devraient se joindre à cet effort pour donner une impulsion à l'amélioration des données sur la migration.